

## Les énergies renouvelables au Café Mauve

**Les Garennes-sur-Loire** — L'association Ella 49 procède à une augmentation du capital de sa structure financière pour pouvoir poursuivre son programme de financement de ses projets.

L'Université populaire Albert-Jacquard (Upaj) organise une rencontre sur la production d'énergies renouvelables et la transition énergétique, au Café Mauve, mercredi 12 avril. « Ce seront plus des témoignages proposés qu'une réelle conférence », corrige Michel Bioteau, l'un des trois intervenants de la soirée, avec Yves Chevalier et Daniel Coulon. Les trois animateurs sont membres d'Ella 49, Énergies Loire-Layon-Aubance.

Ella 49 est une association de citoyens, habitants du territoire de la CCLLA, regroupés autour de la transition énergétique et de valeurs communes. Michel Bioteau poursuit : « Elle a été créée en 2019 avec la conviction d'accélérer la production d'énergies renouvelables sur tous les territoires de la communauté de communes. Elle agit sur deux axes : le photovoltaïque et l'éolien. Nous voulons être l'aiguillon qui incite les communes à réaliser des projets de photovoltaïques et les propriétaires privés, des projets éoliens. »

### Deux projets en cours

Pour financer ces projets de transitions énergétiques, l'association Ella 49 s'est dotée d'une structure financière, la SAS ERCCLLA (Énergies renouvelables de la communauté de communes Loire-Layon-Aubance). Elle a déjà participé au financement d'installations photovoltaïques sur le toit de deux bâtiments publics (220 m<sup>2</sup> chacun) à Bellevigne-en-Layon.

Des projets sont en cours d'instruction pour équiper le toit d'un atelier relais de 1 000 m<sup>2</sup> à Champocé-sur-Loire et créer une ferme solaire de



L'association de citoyens Ella 49 participe à différents forums, comme celui organisé ici à Bellevigne-en-Layon en présence (de gauche à droite) du secrétaire de l'association, Bernard Durand, et du président Paul Lecointre. PHOTO : OUEST-FRANCE

3,2 hectares sur l'ancienne décharge de Terranjou.

La production cumulée de l'ensemble de ces projets serait de 42 000 MWh en 2027 dans le territoire de l'intercommunalité, soit la consommation annuelle moyenne de 30 000 habitants, hors chauffage et production d'eau chaude.

### Un capital de 70 000 €

Le militant, adepte du photovoltaïque pour son propre domicile, poursuit :

« Nous encourageons ceux qui veulent donner du sens à leur épargne à venir nous rejoindre. La SAS procède à l'augmentation de son capital. Ce sont des parts de 100 € à souscrire avec un maximum de 100 parts. Elles sont rémunérées par l'augmentation de parts sociales en fin d'amortissement des projets ou via un compte courant d'associés. La réunion d'information permettra de répondre à toutes les questions des futurs souscripteurs. »

La SAS est dotée à ce jour d'un capital de 70 000 € apporté par une trentaine de souscripteurs particuliers, la communauté de communes CCLLA et le mouvement national Énergie partagée.

**Mercredi 12 avril**, à 20 h 15, rencontre avec Ella 49 au Café Mauve, place de la Mairie, à Saint-Jean-des-Mauvrets, commune déléguée de Garennes-sur-Loire.

